

nationale et du Bien-être social? A-t-il l'intention de lancer une campagne de publicité pour expliquer les programmes nationaux d'assistance sociale, les problèmes qui se posent et pourquoi, à son avis, une telle campagne s'impose en ce moment?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Oui, monsieur l'Orateur, nous avons l'intention de lancer un tel programme et de lui donner une portée plus grande que celui qui existe actuellement. Je ne trouve rien d'extraordinaire à cela. Je croyais que les services d'information du gouvernement avaient la tâche, entre autres, d'expliquer les politiques gouvernementales au peuple canadien. C'est ce que nous nous proposons de faire dans ce cas-ci.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire qui s'y rattache peut-être? Quelle aide le ministre se propose-t-il de donner aux municipalités qui cet hiver se verront chargées d'un fardeau extrêmement lourd dans l'administration des programmes d'assistance sociale en vertu du Régime des pensions du Canada à cause de la crise du chômage au pays?

**L'hon. M. Munro:** Monsieur l'Orateur, le programme aura notamment l'avantage de fournir des renseignements; il permettra au peuple canadien en général et, naturellement, aux municipalités de prendre connaissance des dispositions du Régime des pensions du Canada. Je crains que nous ayons raison de trouver que même de nos jours ces dispositions ne sont pas tout à fait aussi bien connues qu'elles devraient l'être. En vertu du programme, les municipalités pourront, je crois, demander aux provinces de mettre en œuvre, avec l'autorisation du gouvernement fédéral, des projets créateurs d'emplois afin d'obtenir le stimulant qui s'impose et que veulent tant l'opposition que le gouvernement.

#### LA SUSPENSION DE LA SUBVENTION À UN GROUPE DE PAUVRES DE HAMILTON

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre envisage-t-il de refuser les prestations de sécurité sociale à d'autres groupes de requérants pour la simple raison qu'ils revendiquent trop ouvertement?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, si l'honorable représentant avait examiné les raisons qui justifient la suspension de cette subvention, il ne parlerait pas aussi sottement.

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, j'ai posé une question simple. Le ministre répondrait-il par oui ou non?

**L'hon. M. Munro:** Pour le moment, nous n'avons pas l'intention de supprimer d'autres subventions. Je dis bien pour le moment. D'autres font l'objet d'une révision.

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné la publicité soutenue et l'inquiétude du grand public au sujet de la suspension d'une subvention de \$35,000 à un groupe de pauvres de Hamilton, le ministre révélerait-il à la Chambre le fond de toute cette affaire?

[M. McGrath.]

## LES DROITS DE L'HOMME

### LA RATIFICATION DE CERTAINES CONVENTIONS

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il a fait, le vendredi 10 décembre, anniversaire de la Proclamation des Droits de l'Homme aux Nations Unies, une déclaration au sujet d'un mémoire qu'aurait présenté la Ligue des droits de l'homme de l'Association B'nai Braith concernant en particulier trois documents importants dans le domaine des droits de l'homme et des droits civils, en faveur desquels le Canada a voté en 1966. Puisque des consultations échelonnées sur une longue période ont eu lieu avec les provinces en vue d'une ratification et de la signature de ces documents, le premier ministre pourrait-il nous dire quand nous pouvons compter voir prendre des mesures définitives à cet égard? Peut-il nous dire aussi à quelle procédure on aura recours? Le caractère fédéral de notre pays entraîne probablement une procédure un peu différente de celle que suivent d'autres pays.

• (3.00 p.m.)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le fait est que, depuis que le Canada a voté en faveur de ces conventions, les provinces ont été consultées et nous leur avons demandé jusqu'à quel point elles sont en mesure d'entériner la signature et la ratification par le gouvernement fédéral de ces deux conventions. Certaines provinces ont accepté de suivre le gouvernement fédéral dans cette voie. D'autres n'ont pas accepté. Nous avons poursuivi les consultations. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a pris des dispositions pour que des ministres des gouvernements provinciaux chargés de veiller au respect des droits de l'homme assistent à des séances des Nations Unies. De diverses manières, nous nous sommes efforcés de convaincre les provinces de l'intérêt qu'il y a à autoriser le gouvernement fédéral à signer et à ratifier ces conventions. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est de nouveau adressé par écrit aux provinces le mois dernier pour les inviter à donner leur accord le plus rapidement possible. Les députés ne sont pas sans savoir que certaines provinces ont changé de gouvernement. Peut-être aurons nous plus de chance dans un proche avenir. Je ne manquerai pas de demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de faire rapport à la Chambre en temps opportun.

**M. MacDonald (Egmont):** Il serait peut-être utile que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures fasse une brève déclaration à l'appel des motions pour nous donner au moins quelques détails sur les principales objections soulevées par les provinces, et pour nous dire à quelles mesures le gouvernement fédéral pourrait avoir recours afin d'atteindre l'objectif désiré par la plupart, à savoir, la ratification et la signature de ces importants documents.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, ce n'était pas toujours une question d'objections. Certaines provinces ont demandé davantage d'explications. D'autres n'ont pas répondu. D'autres encore ont, je crois, refusé leur consentement. Je le répète, il se peut que certains gouvernements provinciaux aient changé d'avis, ou que les gouvernements eux-mêmes aient changé. C'est pourquoi le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est remis en rapport avec eux. Je ne crois pas qu'il lui soit possible, pour le moment, d'indiquer de manière détaillée la position des diverses provinces. J'exhorte simplement les parties intéressées à faire pression sur les provinces, pour le moment, plutôt que sur le gouvernement fédéral.